

VAL DE MARNE

Gens du Voyage/Bois de Vincennes. Alors que le projet rencontre une forte opposition des villes voisines et de l'Association des riverains du Bois de Vincennes, EELV 94 «salue» dans un communiqué le projet d'ouverture d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois de Vincennes. Cette aire d'accueil de 2,1 hectares, aménagée par la Ville de Paris sur un parking du bois de Vincennes, «respecte», selon le communiqué, «les décisions de la commission départementale de la nature, des sites et des paysages et celui de la commission supérieure des sites. Elle permettra aux familles qui y résideront temporairement de vivre dans des conditions respectables». EELV «rappelle» que depuis la loi Besson, toute commune de plus de 5.000 habitants doit aménager des aires d'accueil afin que les gens du voyage «soient respectés dans leur droit d'une vie non sédentaire». «Il est donc temps, conclut EELV, que l'ensemble des communes du Val-de-Marne se mettent en conformité avec la loi et qu'un nouveau schéma départemental d'accueil voit le jour.»

Groupe FG/Tunisie. Suite à l'assassinat du leader progressiste tunisien Chokri Belaïd, Pascal Savoldelli exprime au nom du groupe Front de Gauche du conseil général du Val-de-Marne dont il est président son «indignation» et la «condamnation la plus ferme de ce crime odieux». «Cet assassinat confirme les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la Tunisie de la part de forces obscures hostiles à la démocratie et à un État de droit. C'est la 'révolution' tunisienne qui est directement visée. Ce sont les aspirations populaires, l'espoir d'un vrai changement, l'émergence d'une réelle démocratie qui sont attaqués», estime notamment M. Savoldelli.

Arcueil/Démunis. Daniel Breuiller, maire (gauche citoyenne/EELV) estime dans une déclaration que la baisse des crédits européens du PEAD, destinés aux plus démunis, est une «décision indigne et inacceptable». Cela constitue, selon lui, «un recul du principe de solidarité qui fonde le projet européen». Cette baisse des crédits intervient dans un contexte de forte dégradation sociale. Dans sa ville d'Arcueil, M. Breuiller note que le nombre de colis d'urgence distribués par l'épicerie solidaire est passé de 110 en 2011 à 125 en 2012. Les services sociaux communaux ont de leur côté distribué des «bons énergie» à 407 familles en 2012 (contre 369 en 2011) en difficulté pour payer leur facture de gaz et d'électricité.

RER C : Les gares d'Ivry et Vitry mieux desservies fin 2013 pour ses 8.000 voyageurs / jour

Le conseil d'administration du Stif vient d'approver l'ajout d'un arrêt au quart d'heure, en heures de pointe dans les gares du RER C d'Ivry et Vitry à partir de décembre 2013. Selon Christian Favier, vice-président du Stif, «cette décision est une très bonne nouvelle. Ces gares sont très fréquentées avec près de 8.000 voyageurs par jour de semaine. Ivry et Vitry sont les deux seules gares de très proche couronne avec une forte fréquentation à ne disposer que d'une desserte d'un train au quart d'heure. Le doublement de cette desserte en heures de pointe permettra de répondre à la très forte demande de transport public. Les villes d'Ivry et Vitry ont engagé des politiques de développement urbain très actives et il est indispensable d'améliorer l'offre de transport dans ces deux villes. Nous nous sommes beaucoup mobilisés avec les maires d'Ivry et Vitry et nous sommes heureux d'avoir obtenu satisfaction». Ces ajouts de desserte seront réalisés avec une augmentation de temps de transport très faible ou nulle pour les usagers des missions du RER C concernées (entre 0 et 1 minute). Selon M. Favier, «il est essentiel de ne pas opposer les territoires. Ces nouveaux arrêts permettront à de nombreux salariés d'Ivry et Vitry venant d'Essonne d'accéder en transports en commun à leur emploi, et aux habitants d'Ivry et Vitry de rejoindre les bassins d'emploi de l'Essonne. De son côté, Jacques Perreux, conseiller général (EELV) de VitryOuest, estime que cette meilleure desserte permet de lever une «injustice» et une «inégalité». «Ce sera un peu de fatigue en moins et du temps gagné pour des milliers d'usagers des gares du RER C de Vitry et d'Ivry.» La décision du Stif est, selon lui, de nature à faire «prévaloir l'intérêt général plutôt que d'opposer les Franciliens entre eux.»

Délinquance Les élus d'Arcueil, Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre recus Place beauvau

Le maire (PCF) de Villejuif Claudine Cordillot sera reçue lundi en matinée par le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, avec ses collègues maires de la circonscription de police du commissariat du Kremlin-Bicêtre : Arcueil, Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre. Ce rendez-vous fait notamment suite à une lettre de Mme Cordillot du 26 octobre dernier dans laquelle elle a renouvelé sa demande, adressée au Premier ministre en juin dernier, d'un second commissariat de plein exercice à Villejuif. Dans cette lettre, Mme Cordillot écrit notamment : «Nous constatons à Villejuif une exaspération croissante de la population aux faits d'incivilité et de délinquance, exaspération bien compréhensible dans la mesure où ces faits se maintiennent depuis des années à un niveau très élevé, avec une hausse des vols avec violence.» Mme Cordillot ajoute : «A cela s'ajoute un sentiment d'indifférence totale des pouvoirs publics quand un commissariat qui rayonne sur 5 villes a perdu inexorablement, chaque année, des effectifs.»

St-Maurice/batiment. Le sénateur-maire (UMP) Christian Cambon a posé une question écrite au gouvernement au sujet de la «concurrence déloyale» des entreprises étrangères dans le secteur du bâtiment. Les professionnels du secteur, «profondément in-

quiets», sont confrontés, selon le sénateur, «à une augmentation d'offres à prix cassés proposées par des entreprises souvent étrangères, qui ne respectent ni la législation du travail, ni le règles fiscales en vigueur sur le territoire.» En anticipant la diminution prévisible de l'activité, les professionnels doivent parfois pratiquer des «prix déraisonnables qui diminuent leurs marges et mettent en péril leur trésorerie». «Tout en respectant la libre circulation de travailleurs», M. Cambon demande au gouvernement «quels moyens il compte mettre en place pour agir de manière efficace contre le travail illégal et le dumping qui déstabilisent la profession.» A une question qui taraude tous les professionnels, la réponse du ministre du travail n'a pas été satisfaisante. Il s'est contenté de citer les textes légaux européens.

Vogeo. Après que le conseil d'administration du Stif a décidé, mercredi, de ne pas retenir la seule offre déposée pour la délégation de service public de Vogeo, ligne de vedettes sur la Seine qui couvrait une partie du Val-de-Marne, le conseiller général (MRC), Daniel Guérin, «salue cette décision courageuse et responsable, d'ailleurs soutenue par des élus de tous bords.» M. Guérin estime que «le coût de la délégation de service public tel que proposé par le prestataire aurait représenté sur 10 ans plus de 600 M€.»